



NOUVELLES GRILLES HORAIRES DE BAC PRO : DES MOYENS EN MOINS POUR UNE FORMATION AU RABAIS

La réforme de la voie pro telle que le gouvernement nous la propose c'est soi-disant viser l'excellence. Pourtant l'excellence selon le Ministre c'est aussi une baisse notable des horaires d'enseignement en bac pro et donc c'est aussi une formation au rabais.

Si l'on s'en tient aux grilles horaires annoncées par le Ministère, les élèves verront le nombre d'heures par semaine réduit en moyenne de 3,5 à 4,5 heures selon le secteur industriel (actuelle grille 1) ou tertiaire (grille 2).

Dans le détail, ce sont les disciplines de l'enseignement général qui seront les plus touchées, même si l'enseignement professionnel n'est pas épargné.

En français-histoire-géo, les élèves de Bac Pro avaient jusqu'à présent 4,5h hebdomadaires ; les horaires passeront de 3h à 3,5h selon les séries. En Maths sciences, on passerait de 4,5h en série industrielle à 3h ou 2h.

Quant aux langues vivantes, la baisse est énorme en LV2 (174,5 heures élèves actuellement en grille 2 à 97 heures élèves dans le projet), et significative en LV1.

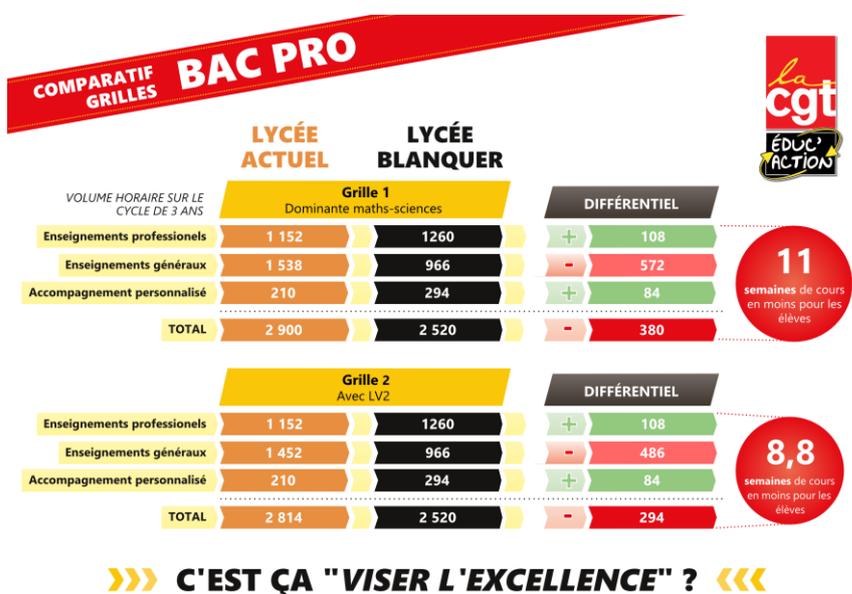
S'ajoute à cela, un flou artistique s'agissant de la PSE et de l'éco-gestion. Aucune heure précise n'est attribuée pour ces deux disciplines qui seraient probablement comprises dans l'enseignement professionnel. Si chaque établissement devait décider de l'organisation pour ces deux disciplines, cette marge d'autonomie pourrait s'avérer inquiétante.

Le regroupement des spécialités professionnelles dans des familles de métiers laisse craindre une déspecialisation des baccalauréats professionnels et inquiète pour la qualité de l'insertion professionnelle après le diplôme.

Au final, sur l'ensemble du parcours trois ans, c'est l'équivalent de près de 11 semaines de cours en moins pour les élèves du secteur industriel et 8 semaines pour le secteur tertiaire ! De telles coupes sombres dans les enseignements disciplinaires vont entraîner un appauvrissement de la formation pour les élèves.

Selon le Ministère, les heures manquantes dans ces différentes disciplines seront « compensées » par des heures de cours en « co-intervention », une nouvelle pratique qui mêle le disciplinaire et l'enseignement professionnel. Rien de nouveau sur le fond, puisque ces heures de co-intervention ressemblent étrangement aux PPCP (Projets Pluri disciplinaire à Caractère Professionnel) créés en 1999, supprimés en 2008 (avec la mise en place du Bac Pro 3 ans), réapparus en CAP en 2010, pour revenir, à nouveau, dans cette réforme sous forme de « co-intervention ». Quel que soit le nom qu'on lui donne, cette pratique très utilitariste voulant, soi-disant coller au plus près de l'entreprise, se fait surtout au détriment des heures d'enseignement disciplinaire.

Cette baisse des horaires disciplinaires notamment dans l'enseignement général est en complète contradiction avec le discours du Ministre sur les savoirs fondamentaux (avec le retour à la dictée par exemple). Pourtant la raison de ce paradoxe est simple : la baisse horaire c'est aussi un moyen pour le Ministère de contribuer à la baisse budgétaire dans la Fonction Publique : moins d'heures pour les élèves, ce sont surtout moins d'enseignant-es. La réforme du Bac Pro 3 ans avait déjà réduit d'un an la formation, avec des conséquences désastreuses pour les élèves et le niveau de leur formation et avait supprimé des milliers de postes d'enseignant-es de lycées professionnels.



Si l'on fragilise davantage la formation en enseignement général, les poursuites d'études vont s'avérer compliquées pour les élèves, et le fossé entre le Bac Pro et le BTS avec la réforme annoncée va se creuser encore plus. En plus des mesures visant à supprimer des postes et à s'intégrer dans le cadre des politiques d'austérité menées par le gouvernement, l'objectif de cette réforme de la voie pro n'est-elle pas d'éloigner définitivement les bachelier-ères professionnel-les des poursuites d'études ? La CGT Educ'action est attachée à la double finalité du diplôme du Bac Pro : insertion professionnelle et poursuite d'études.